

3 Février 2012

Action caritative au profit de l'A.S.E.E.M.



Chère Consœur, Cher Confrère,

Pour la 18^{ème} année consécutive, notre profession citoyenne fait appel à la générosité de ses membres. Nous vous invitons cette année à effectuer vos dons au profit de l'A.S.E.E.M. Association pour le Soutien de l'Enseignement aux Enfants Malades (membre de la FEMDH Fédération pour l'Enseignement des Malades à Domicile et à l'Hôpital), 2 rue Saint-Jean, 31000 Toulouse, dont les objectifs nous semblent totalement s'inscrire dans notre vision de l'action caritative.

But de l'association :

- L'A.S.E.E.M. est née en 1989 d'un constat simple : lorsque l'enfant ou l'adolescent est empêché d'aller en classe pendant plusieurs semaines en raison de son état de santé, il ne peut pas toujours bénéficier du soutien des enseignants de l'Education Nationale.
L'A.S.E.E.M., par l'intervention de ses membres bénévoles, apporte un soutien scolaire à ces enfants.

L'action de l'A.S.E.E.M. répond à une triple nécessité :

- **Pédagogique :**
Eviter le « temps perdu », le redoublement, pour ne pas ajouter à la souffrance physique une autre souffrance, celle de l'inadaptation scolaire ou du changement forcé d'orientation.
- **Thérapeutique :**
Tout comme se nourrir ou se soigner, apprendre est un des besoins fondamentaux du jeune qui grandit. Il n'y a pas de croissance sans apprentissage, d'où l'importance de restaurer ou maintenir la curiosité, l'intérêt, l'envie de savoir.
- **Humaine :**
Aller à la recherche du jeune qui souffre, s'ennuie, est souvent isolé, et grâce à l'enseignant lui restituer un peu du milieu de vie scolaire à travers une relation privilégiée, attentive et une pédagogie adaptée à sa maladie.

Le mode de fonctionnement de l'AS.E.E.E.M. s'appuie sur :


- un réseau d'enseignants constitué par des personnes bénévoles (professeurs, étudiants, ingénieurs, retraités ...), toutes diplômées et compétentes ; l'équipe se renouvelle périodiquement du fait de sa diversité.
- des interventions à domicile ou en milieu hospitalier ;
- les familles qui font appel aux services de l'association et participent à ses frais, par une cotisation annuelle de 16 euros:

Pour en savoir plus sur l'A.S.E.E.E.M. consultez son site www.aseem31.com

Nous vous invitons à verser vos dons au moyen du bulletin ci-joint accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de l'A.S.E.E.M. avant le 16 mars prochain. Un reçu vous sera délivré afin que vous puissiez le déduire fiscalement. Si vous souhaitez associer vos collaborateurs à cette action, il conviendra que vous adressiez un chèque par donateur (la moyenne des dons est généralement de 50 €, pour un montant global de l'ordre de 8 000 €).

La collecte obtenue sera remise à Madame Anne CAP, Présidente de l'Association, au cours de la Cérémonie de Prestation de Serment qui aura lieu le Lundi 26 mars prochain, au TNT.

Comptant sur votre générosité et vous en remerciant par avance au nom de l'Association A.S.E.E.M., nous vous prions de croire, Chère Consœur, Cher Confrère, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.


Nicole CALVINHAC
Présidente

Bulletin à renvoyer accompagné de votre don à l'Ordre des Experts-Comptables
« Le Belvédère », 11 boulevard des Récollets - 31078 TOULOUSE CEDEX 4
Mail : cbalmes@oec-toulousemp.org
Fax : 05.61.55.33.29

avant le 16 mars 2012
(remise des dons le 26 mars 2012)

Action caritative au profit de l'A.S.E.E.M



NOM Prénom / RAISON SOCIALE :

QUALITE (EC, ECStagiaire, Collaborateur, Autre) :

Adresse :

.....

Verse la somme de 20 €

Verse la somme de 50 €

Verse la somme de 100 €

Autre : €

en un chèque ci-joint libellé à l'ordre de « **A.S.E.E.M.** » adressé au Croec

Date :

Signature :